

# Débutants très diplômés face aux difficultés d'insertion

---

Isabelle Borrás<sup>1</sup>  
Nathalie Bosse<sup>2</sup>

## Résumé

Cette recherche porte sur les trajectoires de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur ayant rencontré des difficultés à trouver un premier emploi. Elle analyse ces difficultés et met en évidence plusieurs modalités d'ajustement du projet à la réalité du marché du travail. Elle discute, à partir du point de vue des jeunes, du sens et de l'usage des emplois temporaires occupés en début de vie active.

## Abstract

This research focuses on trajectories of higher education graduates who had trouble finding their first jobs. It analyses these difficulties and reveals different ways of adapting the project to the labor market. It discusses the meaning and the uses of temporary jobs at the beginning of working life, from young people points of view.

---

<sup>1</sup> Centre associé Céreq, Univ. Grenoble Alpes, Creg, 38000 Grenoble, France.

<sup>2</sup> Centre associé Céreq, Univ. Grenoble Alpes, Creg, 38000 Grenoble, France.

## Introduction

Durant les dernières décennies, les trajectoires d'entrée dans la vie active se sont allongées et complexifiées (GIRET, 2009), y compris pour les diplômés de l'enseignement supérieur. Souvent, des emplois temporaires alternent avec des périodes de recherche d'emploi, voire des retours en formation, avant l'accès à l'emploi durable. Respectivement 61 % et 46 % des premiers emplois occupés par les jeunes ayant achevé leurs études en 2010 à bac + 3 et bac + 5 sont des CDD (dont intérim et contrats aidés) ; près de 20 % de ces jeunes ont passé plus de six mois au chômage durant leurs trois premières années de vie active ; 20 à 25 % ont eu des trajectoires d'accès différé à l'emploi, d'éloignement durable de l'emploi ou de retour en formation (CEREQ, 2012).

Ces évolutions reflètent les nouvelles formes de gestion de la main-d'œuvre des entreprises, à la recherche de plus de flexibilité. Lopez (2004), dans une étude sur les modèles de stabilisation dans l'emploi, observe un usage structurel des CDD ou de l'intérim prolongé par les employeurs. Les emplois temporaires sont-ils de nature à enfermer les jeunes dans la précarité ou bien offrent-ils des tremplins vers l'emploi stable ? D'après MONCEL (2012, p. 81), « les jeunes diplômés du supérieur ayant eu un accès direct à l'emploi ont plus de chances d'occuper un emploi de bonne qualité trois ans après (...) les trajectoires où l'accès à l'emploi est différé ou difficile conduisent à un emploi de moins bonne qualité ».

Mais la question fait débat. Pour DURU-BELLAT (2006), face à l'abondance de diplômés, liée à la démocratisation des études supérieures, les employeurs recruteraient des jeunes surqualifiés, alimentant un phénomène de déclassement. Pour FELOUZIS (2008), les employeurs recrutent des diplômés de l'université sur des emplois précaires afin qu'ils fassent leurs preuves avant d'accéder aux emplois stables et de cadres. Ils s'adaptent ainsi à une des conséquences majeures de l'expansion de l'enseignement supérieur, qui est moins la multitude des diplômés et leur faible visibilité sur le marché du travail, que l'incertitude sur la qualité du capital humain certifié, du fait d'un processus de certification hétérogène.

Cette contribution apporte des éléments de réponse à ce débat, en donnant la parole à des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur ayant rencontré des difficultés d'insertion. Quarante jeunes, inscrits au moins six mois à Pôle Emploi et possédant au minima une licence, ont été interviewés environ deux ans après la fin de leurs études, dans le cadre d'une évaluation d'un dispositif d'accompagnement expérimental (*cf.* encadré). Tous ont recherché pendant au moins une année leur premier emploi, quelques-uns sans succès. La plupart ont occupé des emplois temporaires. Ils se sont exprimés sur la manière dont ils ont vécu leur recherche d'emploi et sur le sens des emplois temporaires dans leur trajectoire. La première partie décrit la population enquêtée et ses spécificités. La seconde partie distingue quatre trajectoires types de

ces jeunes sur le marché du travail, soit quatre modalités d'« ajustement progressif<sup>3</sup> » à l'emploi.

## 1. Des jeunes très diplômés en difficulté d'insertion

Les jeunes interviewés sont issus des 276 bénéficiaires du Revenu contractualisé d'autonomie jeunes diplômés (RCA-JD), dispositif expérimenté en 2011 et 2012 et qui combine une allocation garantie sur une année avec un accompagnement intensif à la recherche d'emploi confié à l'Association pour l'emploi des cadres (Apec). Le montant mensuel de l'allocation est dégressif selon les revenus d'activité, de 250 à 10 euros. Le protocole d'accompagnement prévoit deux entretiens individuels par mois, d'une heure, avec un consultant Apec, et des ateliers collectifs. Les jeunes sont entrés dans le dispositif entre mars et juillet 2011 (*cf.* encadré).

Encadré 1. Une enquête auprès de 40 jeunes diplômés bénéficiaires de l'expérimentation du Revenu contractualisé d'autonomie jeunes diplômés (RCA-JD)

L'expérimentation fait suite à une proposition de la Commission de concertation sur la politique de la jeunesse (HCJ, 2009) de « donner à tous les jeunes les moyens de prendre en main leur existence » et de « soutenir les ressources des jeunes pour accéder à la formation et l'emploi » (proposition 37). Ses conditions de mise en œuvre ont été fixées par la loi du 30 décembre 2009 et le décret d'application du 31 janvier 2011. Elle s'adressait à 500 jeunes volontaires sur six sites universitaires urbains : La Défense, Lille, Lyon, Marseille, Montreuil, Toulouse.

D'après les données de l'Apec :

- 276 jeunes ont signé le RCA-JD : 75% avaient 23 ans à la signature, 65% étaient des femmes, 55% avaient un niveau bac + 3/4 et 45% bac + 5, ils étaient issus de l'université (53%), d'écoles de spécialité (16%), d'écoles d'ingénieurs (14%), d'écoles de commerce et de gestion (10%), et avaient suivi des formations variées, même si certaines étaient surreprésentées, notamment arts et création (11%), environnement et écologie (8 %), communication et journalisme (7%), mais aussi marketing, chimie, sciences de la vie et de la terre, biologie, chimie, tourisme-hôtellerie, alimentaire, langues, architecture, design industriel, électronique, électro-technique, automatisme ;

<sup>3</sup> La formule est de LOLLIVIER (2000) qui oppose « un chômage persistant des non diplômés à un chômage intermittent des plus diplômés qui relève davantage de l'instabilité de l'emploi que de l'exclusion (...) la récurrence du chômage peut, selon le niveau de formation initiale, s'intercaler avec des expériences d'ajustement progressif de l'emploi » (LEFRESNE, 2003, p. 70).

- 30% ont été accompagnés moins de 6 mois, 43% entre 7 et 11 mois et 27% une année. À l'issue du dispositif, 54 % avaient un emploi, qualifié et à temps plein pour 8 jeunes sur 10, durable<sup>1</sup> pour 6 jeunes sur 10, 14% avaient repris des études ou une formation ; 25% avaient été accompagnés un an sans trouver de solution.

L'évaluation, basée sur une méthodologie qualitative, a été soutenue par le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ) mis en œuvre par le ministère en charge de la Jeunesse (BORRAS et BOSSE, 2013). Une enquête par entretiens semi directifs a été menée auprès de 40 jeunes aux profils et parcours assez variés pour représenter la diversité des bénéficiaires :

- 16 hommes et 24 femmes, pour moitié de bac + 5, majoritairement issus de l'université, mais aussi de grandes écoles ou d'écoles de spécialité ;
- 10 ont été accompagnés moins de 6 mois, 15 entre 6 et 12 mois et 15 une année complète.

### 1.1. Des diplômés inscrits à Pôle Emploi

Les critères d'éligibilité retenus pour la mise en œuvre du RCA-JD dessinent les contours d'un public très spécifique. Afin de toucher des diplômés du supérieur rencontrant des difficultés à trouver leur premier emploi, les jeunes éligibles devaient être titulaires d'un diplôme de niveau bac + 3 au minimum et être inscrits depuis au moins six mois à Pôle Emploi. Par ailleurs, afin d'éliminer des jeunes pouvant devenir éligibles au RSA, ils devaient avoir moins de 24 ans à la signature du contrat. Enfin, le RCA-JD n'a pas été proposé aux jeunes percevant une indemnité de chômage ou de service civique.

La population expérimentale se compose donc uniquement de jeunes ayant entrepris des démarches auprès de Pôle Emploi. Or, d'après une enquête commandée par le Haut Commissaire à la jeunesse en 2009<sup>4</sup>, seulement un jeune sur deux en recherche d'emploi est inscrit à Pôle Emploi après la fin des études. Les entretiens ne permettent pas de définir si on a affaire à un profil de jeunes particulier. Ils

<sup>4</sup> Enquête sur l'insertion des jeunes diplômés menée par la Sofres auprès d'un échantillon représentatif de jeunes titulaires d'un BTS, d'un DUT, d'une licence professionnelle ou d'un master. 1 006 jeunes ont été interrogés quelques mois après l'obtention de leur diplôme.

montrent néanmoins que la plupart sont actifs dans leur recherche et que le plus souvent, cette démarche d'inscription est purement administrative.

Par ailleurs, l'association des critères d'âge, de durée d'inscription et de diplôme débouche essentiellement sur des jeunes très diplômés au parcours « sans faute » et élimine des sortants plus âgés, notamment à bac + 4 et bac + 5. Des estimations faites à partir des enquêtes du Céreq montrent par exemple que 25 % des sortants de licence générale ou 46 % des sortants de master ont plus de 24 ans (CEREQ, 2012).

Les entretiens révèlent les raisons pour lesquelles les jeunes ont accepté d'entrer dans le dispositif. Tout d'abord, l'allocation de 250 euros représente une somme qui ne se refuse pas, même si son importance est variable en fonction des situations individuelles, aucun critère social ou de ressources n'ayant joué pour l'éligibilité. Ces jeunes appartiennent en effet souvent à des milieux sociaux plutôt favorisés, ce qui est caractéristique des jeunes ayant poursuivi des études supérieures<sup>5</sup>. Mais les jeunes sont surtout en attente de l'accompagnement proposé dans le cadre du RCA-JD.

## **1.2. Les difficultés qui se combinent**

La plupart des jeunes ont obtenu leur dernier diplôme entre juin et septembre 2010 et sont entrés dans le dispositif au cours du premier semestre 2011. Ils décrivent plusieurs mois de recherche infructueuse après la fin de leurs études et racontent trouver peu d'offres correspondant à leur projet professionnel.

Plusieurs explications sont avancées, souvent combinées. Certains recherchent dans des métiers très pointus, offrant peu de débouchés. Plus généralement, les jeunes racontent prospecter dans des secteurs qui recrutent peu, bien qu'ils présentent des profils variés : infographiste, ingénieur en environnement, conseiller en insertion professionnelle... Autre obstacle, les jeunes ont l'impression de ne pas correspondre aux profils recherchés par les entreprises et c'est le manque d'expérience qui est évoqué comme la principale difficulté. L'absence de mobilité géographique de certains apparaît, en outre, comme un facteur aggravant. Parfois, une formation incomplète vient complexifier les situations : une première année de master seulement, un master recherche qui aurait dû déboucher sur une thèse de doctorat, ou encore une licence qui devait se poursuivre par un master... La plupart du temps, ces cursus « inachevés » ne découlent pas d'un choix délibéré. Les jeunes n'ont, par exemple, pas été acceptés dans les formations souhaitées. Ils ne possèdent alors pas le niveau de qualification demandé par les employeurs, le niveau requis pour passer des concours, ou détiennent un diplôme qui ne prépare pas à une

---

<sup>5</sup> 19 % des sortants du système éducatif en 2007 ont un père cadre. Ce pourcentage passe à 28 % pour les sortants de licence et à 44 % pour les sortants de master 2 (CEREQ, 2012).

insertion directe sur le marché du travail. L'absence de projet professionnel clairement défini est également mise en avant par quelques jeunes, qui se retrouvent ainsi perdus au moment de rechercher un emploi.

Ces difficultés évoquées par les jeunes sont, de manière plus générale, à relier à leur absence de préparation à la recherche d'emploi. Ils expliquent ne pas savoir quelles démarches entreprendre. Ils soulignent à la fois leur manque de méthode, mais aussi la difficulté de gérer leur appréhension ou leur stress au moment de contacter les entreprises ou lors d'un entretien d'embauche. Ils évoquent un suivi via Pôle Emploi très limité et pas toujours adapté à leur profil. La proposition d'être accompagné par l'Apec leur apparaît alors comme une possibilité de rompre la solitude de la recherche d'emploi. Tous vont profiter de ce suivi pour améliorer leur CV et leur lettre de motivation, préparer leurs entretiens d'embauche et explorer de nouvelles méthodes de recherche d'emploi.

## **2. Face aux difficultés d'insertion, quatre trajectoires types**

Mais au-delà de l'amélioration de l'efficacité de la recherche d'emploi, les jeunes vont surtout adapter leur projet à la réalité du marché du travail. La majorité des interviewés s'accrochent à un projet en lien avec leur formation, avec des compromis. Après plusieurs mois, ils trouvent un emploi dans le domaine visé, un emploi durable, parfois après un CDD servant de période d'essai (trajectoire 1, 11 jeunes), ou un emploi temporaire qui leur permettra d'acquérir l'expérience qui leur fait tant défaut (trajectoire 2, 10 jeunes). D'autres se reconvertissent (trajectoire 3, 6 jeunes). Les derniers, malgré l'absence d'opportunités, espèrent toujours que la situation se débloque (trajectoire 4, 7 jeunes). Quelques jeunes sont exclus de l'analyse, car contrairement aux autres, ils n'ont jamais cherché dans leur domaine<sup>6</sup>.

### **2.1. Réajuster le projet : l'emploi durable au bout du chemin**

Ces jeunes persévèrent et trouvent un emploi durable après une à deux années de recherche. Les uns débute par un CDI ou réussissent un concours de la fonction publique. Maxime (BTS électrotechnique, licence professionnelle automatisme) trouve un CDI de dessinateur. Chloé (licence de droit général, master 2 droit de la santé en milieu de travail) cherche comme « juriste ou dans les ressources humai-

---

<sup>6</sup> Six jeunes ont fait le choix de se réorienter, comme Anaïs, devenue comédienne après une licence en communication, ou Laura qui envisage de passer le CAP petite enfance après une licence de psychologie. Mais ces choix ne sont pas motivés par une quelconque difficulté d'insertion.

nes » et trouve un CDI d'« assistante ressources humaines droit social ». Clément (master recherche chimie) réussit un concours : « Personnellement, j'ai trouvé dans mon domaine (...). Je suis ingénieur d'études au CNRS, je suis fonctionnaire stagiaire pendant un an, et ensuite titularisé à 1 400 euros. »

D'autres passent par un CDD qui évolue en CDI. Léa (BTS, licence professionnelle agroalimentaire), durant deux années, ne trouve que des emplois alimentaires : ouvrière en usine et employée dans la grande distribution. Elle est enfin recrutée dans sa région, en Midi-Pyrénées, dans un « poste de chargée de certification biologique dans le service transformation alimentaire (...). C'est un CDD de quatre mois. Renouvelable sur un CDI en fait. Parce que les CDD de quatre mois dans cette entreprise, ça sert de période d'essai ». Audrey (ingénieure chimiste) a un CDD dans la chimie : « Pour l'instant, j'ai un statut d'agent de maîtrise et je passerai cadre au CDI. » Si Léa et Audrey attendent un CDI, d'autres ont déjà signé le leur. Noémie (licence générale design, BTS communication) a débuté comme graphiste avec un CDD « de trois mois, et après on m'a passée en CDI, avec une période d'essai de trois mois encore qui a été écourtée à deux mois, dans une jeune société de produits éducatifs ».

La plupart de ces jeunes sont issus de l'université et ont un diplôme professionnalisant (BTS, DUT, licence ou master), quelques-uns ont une formation générale ou sortent d'une grande école. Leurs difficultés sont celles relevées plus haut : postes rares et manque d'offres, manque d'expérience, formation incomplète, faible mobilité... Certains expliquent avoir perdu du temps du fait d'un périmètre géographique peu réaliste, d'une recherche à l'étranger, d'une faible mobilité, d'une cible professionnelle trop pointue, d'une erreur de cible ou d'un projet insuffisamment précis. Maxime cherche « dans le 78, tout ce qui est dans un rayon de 50 km (...) on m'a proposé des offres du côté de Nantes mais j'ai refusé ». Neuf mois durant, il postule sans succès à des emplois de dessinateur projeteur : « On m'a convoqué à des entretiens mais on ne m'a pas fait de proposition (...). En fait, mon père, il m'a mal orienté. Il m'a dit que je pouvais trouver un poste de dessinateur projeteur sans expérience. Ça, ça m'a fait perdre quatre mois. » Audrey, ingénieure chimiste, a « regardé plutôt tout ce qui était à l'étranger dans la cosmétique. Mais c'est un secteur bouché (...). J'ai eu quelques entretiens par-ci, par-là, mais vraiment pas beaucoup ».

Tous ces jeunes réajustent leur projet. Ils revoient leurs prétentions, acceptent d'être davantage mobiles ou se recentrent sur la France, élargissent leur cible professionnelle : « Au départ, je cherchais juriste droit social, vraiment, droit du travail très, très juridique. Et petit à petit, je me suis orientée vers assistante RH, et j'ai baissé un peu aussi mes exigences au niveau formation. Je n'ai plus seulement recherché à bac + 5, j'ai recherché à bac + 3 (...). Mobilité nationale, oui. Disons que ça s'est élargi au fur et à mesure. Tous les deux mois, j'élargissais la zone » (Chloé) ; « Mon conseiller m'a un peu remis sur les rails. Il m'a dit en quelques

mots que je n'avais pas assez d'expérience et qu'il valait mieux commencer par un poste de dessinateur » (Maxime) ; « Et après j'ai regardé tout ce qu'il y avait en chimie en région parisienne, plutôt axé cosmétique. La cosmétique pour commencer et puis après dans la formulation plus générale » (Audrey).

Tous passent alors plusieurs entretiens, quelques-uns sont contactés directement par des employeurs. Ils sont satisfaits de leur trajectoire malgré quelques bémols liés au contenu ou au lieu de travail, à la nature du contrat ou au salaire : « Même si ce n'est pas de la qualité, de la recherche et développement, ça vise quand même une partie de la qualité agroalimentaire vis-à-vis du référentiel biologique, donc pour moi c'est un grand pas en avant » (Léa) ; « J'ai trouvé mais en fait, j'ai créé mon poste, parce que je suis arrivée dans une entreprise sans service de droit social, ni service de ressources humaines (...). J'ai eu de la chance, c'était dans la ville où habitaient mes parents (...) et lors de l'entretien, quand ils m'ont dit que j'allais créer mon poste, ça voulait vraiment dire que j'allais faire ce qui me plaisait. C'était l'idéal. Professions intermédiaires. En net, 1 180 euros. J'aurais bien aimé un petit peu plus, mais en même temps, je suis à Calais (...). Pour mon premier boulot, je vous avoue que le salaire, c'était totalement secondaire. Ils m'auraient dit que j'étais payée au Smic, j'aurais dit oui, parce que j'avais besoin d'expérience » (Chloé).

Forts de leur première expérience, certains projettent déjà de chercher un nouvel emploi plus en adéquation avec leurs souhaits : « En moyenne, je gagne 1 650 euros par mois (...). Je trouve le travail trop répétitif. Ça me convient mais à un moment, je vais me lasser (...). C'est bien, oui. J'ai gagné de l'expérience. Si au bout de dix mois, il n'y a pas de progression au niveau salaire, je pense que ça ne vaut pas le coup de rester et je vais démissionner » (Maxime) ; « Je travaille dans une usine en Normandie qui conditionne des aérosols et je suis responsable du laboratoire qualité. Je ne suis pas vraiment dans la cosmétique mais ça se rapproche (...). La cosmétique et le départ à l'étranger, c'est toujours d'actualité » (Audrey).

## **2.2. Précarité contre expérience : un pari risqué ?**

Réajuster son projet à la marge ne suffit pas toujours pour décrocher un emploi durable. Accepter un emploi temporaire pour accumuler de l'expérience est souvent nécessaire. Deux à trois ans après la fin de leurs études, plusieurs jeunes sont encore dans une situation précaire. Alexis (BTS contrôle industriel et régulation automatismes, licence professionnelle instrumentation) en est à son quatrième contrat à durée déterminée de chantier. Mathieu (DUT information-communication, licence professionnelle communication et management des événements commerciaux) a un CDD d'assistant de production et Jérémy (ingénieur chimiste) un CDD de chargé de mission dans l'éolien. Romane (master ingénierie culturelle et licence d'histoire) est contractuelle dans le domaine de la médiation en mairie. Quant à Louise (licence



professionnelle langue des signes) et Camille (master 1 gestion de la biodiversité et licence professionnelle traitement des pollutions), elles sont en contrat aidé.

Les profils de ces jeunes sont relativement proches des précédents, avec cependant moins de « grandes écoles », plus de formations générales universitaires et toujours des cibles professionnelles très pointues. Certains ne sont pas prêts à modifier leur projet, persévèrent dans des domaines difficiles ou restent peu mobiles. Romane souhaite « devenir médiatrice culturelle dans le domaine du patrimoine, des musées et des associations, si possible dans [sa] spécialité, l'histoire contemporaine ». Louise, avec sa licence professionnelle intervenant spécialisé en langue des signes, cherche « dans le domaine de la surdité ». La mobilité réduite d'Alexis limite ses opportunités. Il cherche « dans le domaine de l'automatisme, de l'électricité ou même de l'instrumentation, en bureau d'études ou même sur site ». Il a passé « trente à quarante entretiens et après avoir déposé son CV sur le site de l'Apec, il est contacté plusieurs fois par des sociétés. C'était pour la plupart des fois pour travailler du côté de l'Île-de-France mais voilà (...) je suis mobile dans les Bouches-du-Rhône ».

Dans plusieurs cas, les pratiques de recrutement ne laissent pas d'autre possibilité que la précarité. Mathieu, qui cherche dans le domaine de la communication un poste de chargé de production, raconte : « J'ai dû rester, je pense, neuf mois en tout sans travail dans ma branche (...). Énormément de difficultés déjà à décrocher un entretien (...). Et après, quand l'entretien venait, c'étaient des postes soit à mi-temps, soit très précaires. » Lorsque, enfin, il se voit proposer un poste d'« assistant production, dans un grand groupe », il déclare : « C'était ce que je recherchais, un CDD de six mois, c'était vraiment de toutes les offres auxquelles j'ai postulé la meilleure, 2 000 brut. » Dans le public, les employeurs offrent souvent également des postes contractuels. Romane trouve « un CDD d'un an renouvelé pour un an. J'ai commencé à 1 400 euros net. Et là j'ai eu des augmentations, je dois être à 1 650 euros net (...). Tout ce qui est tâches de médiation, ça me correspond et ça me convient tout à fait. Et le cadre de travail est très bien. Et puis au niveau du salaire, c'est vrai que ce n'est pas un salaire très élevé mais on va dire que dans le domaine de la médiation, ça reste bien payé. »

Le CDD s'impose donc en l'absence d'autre solution, pour l'intérêt du poste et pour « se mettre le pied à l'étrier » : « C'était sur le secteur qui m'intéressait, l'énergie renouvelable. Parce que, en plus, il était sur Toulouse (...). Ce qu'on me proposait comme responsabilités et mission, c'était intéressant. Je suis payé 1 800 euros brut. Je ne vais pas dire que je suis satisfait. Mais comme je n'avais pas d'autres pistes à côté, je ne pouvais pas non plus faire la fine bouche » (Jeremy) ; « J'ai été embauché en CDIC. C'est des contrats de chantier. J'ai été électricien sur le chantier de Cadarache. Je recherchais beaucoup dans l'instrumentation du côté pétrochimique. Mais dès qu'on m'a proposé le moindre poste qui correspondait plus ou moins à ce que je recherchais, j'ai accepté. Pour le fait de mettre le pied à l'étrier.

Parce que si j'attendais après des sites pétrochimiques pour m'embaucher, je crois qu'aujourd'hui je serais encore au chômage » (Alexis). Louise accepte « un contrat d'insertion (...) dans un centre social qui accueille des enfants sourds et malentendants (...) 24 heures par semaine, 774 euros net mensuels (...). C'est précaire, mais c'est un emploi quand même dans la surdit  (...). Je me suis dit que  a me permettrait de garder un niveau de langue des signes correct. En fait, c'est que j'ai  largi mon domaine, parce que les centres sociaux et l'animation, je n'y avais pas pens . Ce n'est pas le m tier dont je r ve, mais bon, c'est d j  pas mal ». Parfois, le CDD s'allonge, procurant une r elle exp rience : « C'est toujours un CDD mais  a s'allonge vers une p riode de deux ans. Et il y a eu une  volution (...). Sur mon contrat, c'est toujours le m me intitul . Mais en pratique j'ai deux postes » (Mathieu).

L'avenir reste cependant incertain : « Le statut, j'esp re qu'il va changer dans le sens o  je dois passer le concours d'assistante qualifi e de conservation du patrimoine pour devenir titulaire du poste » (Romane) ; « Je m'occupe de tout ce qui est d couverte de la r serve pour le grand public et les scolaires, et de tout ce qui est communication (...). Je suis en contrat aid , donc j'ai fait un premier CDD de six mois. Et l  je suis en deuxi me contrat aid . Normalement, on a droit   trois fois. Je suis   1 200 euros par mois (...). C'est vrai que  a me pla t,  a me fait de l'exp rience, je travaille avec plein de partenaires. Ils devraient me garder normalement parce que si je pars, il y a tout qui va s'arr ter. Mais malheureusement, j'ai peur qu'ils prennent un nouveau contrat aid  » (Camille). Quelques jeunes sont en effet   nouveau en recherche d'emploi, comme C line (licence professionnelle physique-chimie) apr s plusieurs CDD de technicienne de laboratoire   l'universit  ou Jade (master sciences et g nie de l'environnement) apr s un CDD « de cinq mois et demi, pour un remplacement cong  maternit  (...) conseill re environnement dans une entreprise ».

### **2.3. Renoncer   son projet professionnel : « Il faut bien vivre »**

La recherche d'emploi s' ternisant, certains jeunes renoncent   travailler dans le domaine pour lequel ils ont  t  form s et entament un processus de r orientation. Cinq des six jeunes concern s par cette trajectoire poss dent un dipl me universitaire peu professionnalisant – un master recherche pour quatre d'entre eux, un master 1 pour le dernier – en langues, biologie, environnement, psychologie, sciences politiques, avec parfois des mentions tr s pointues (master fonctionnement des  cosyst mes et anthropisation, etc.). Souvent, ils auraient souhait  poursuivre leurs  tudes. La sixi me est dipl m e d'une  cole d'ing nieurs.

Dans un premier temps, ces jeunes recherchent un travail en lien avec leur formation, mais face   la raret  des opportunit s d'emploi, ils n'arrivent pas   d crocher d'entretiens d'embauche, m me lorsqu'ils sont accompagn s par l'Apec. Adrian,

après un master en écologie, a persévéré pendant un an dans l'espoir de s'inscrire en doctorat, tout en recherchant un emploi : « Je cherchais des postes de botaniste et phytosociologue (...). J'ai envoyé des CV dans les bureaux d'études. Quand je voyais un sujet de thèse qui pouvait m'intéresser, je postulais. Toute l'année, ça a été ça quasiment (...). Pas d'entretien d'embauche, mis à part pour les entretiens de thèse (...). On était quand même bloqué dans le fait qu'il y avait très peu de postes. Le poste, c'est un ou deux par semaine sur toute la France et encore, pour les bonnes semaines. » Pour Thomas en revanche, diplômé d'un master en sciences politiques, les offres d'emploi existent mais il se heurte à la concurrence des diplômés de grandes écoles : « On a recherché dans le milieu des relations internationales (...) tout ce qui était coopération internationale (...) l'humanitaire, tout ce qui était des sociétés privées qui travaillent à l'international (...). Je n'ai jamais eu aucun entretien, pour des centaines d'emplois (...). À force d'essayer des dizaines, voire des centaines de refus, on comprend que son profil n'est pas adapté à la demande. »

Contrairement à ceux de la trajectoire précédente, ces jeunes n'arrivent pas à décrocher des emplois temporaires qui soient en lien avec leur projet. Seule Mélanie, titulaire d'un master 1 et à la recherche d'un poste de traductrice en polonais dans la région lilloise, occupe divers emplois ou stages afin d'entretenir un réseau dans la communauté polonaise, mais sans parvenir à concrétiser son projet d'emploi : « Il y a eu un stage dans une librairie franco-polonaise à Lille (...). Ensuite, j'ai effectué un CDD de deux ou trois mois dans un musée sur une exposition d'un artiste polonais. À part ça, j'ai fait des traductions pour des livres, des contrats free lance de traduction. »

Après environ une année de recherches infructueuses, ces jeunes apparaissent découragés et décident de faire le deuil de leur projet initial, plus ou moins facilement. Élodie, ingénieure en chimie, est la seule à retourner en formation. Elle opte pour un master 2 en alternance marketing-chef de produit, afin d'acquérir de l'expérience en entreprise. Les autres vont accéder à un emploi : fonctionnaire, CDI, CDD, ou auto-entrepreneur. Pour cela, ils changent complètement de cible professionnelle et arrivent sur des postes parfois déclassés par rapport à leur niveau d'études (concours de catégorie C par exemple).

Mélanie, « découragée par le manque de propositions et d'emplois », décide de s'orienter vers le commerce. L'accompagnement à l'Apec va lui permettre de se relancer et de trouver un CDI : « J'ai pu complètement changer de projet (...). La consultante m'a dit qu'il n'y avait pas de raison que je ne puisse pas y accéder (...). J'ai eu un entretien, ça a été le bon (...). C'est assistante d'accueil et de référencement. C'est une PME, dans le domaine du commerce de gros, dans le négoce et l'import de cadeaux promotionnels. » Au final, elle est la seule qui semble bien vivre sa situation. Elle apparaît satisfaite de son emploi et a d'ailleurs très rapidement obtenu une promotion au poste de gestionnaire de commandes import. Pour les

autres, le changement s'avère plus douloureux, mais ces jeunes ne veulent pas risquer de demeurer plus longtemps au chômage.

Adrian passe ainsi le concours de contrôleur des impôts, poussé par ses parents : « Pour le concours, c'est vrai que je me disais, si je ne fais rien, je repars pour une année de chômage, ça va être difficile. À la maison, ma mère me poussait quand même pour essayer de trouver quelque chose, c'est vrai qu'elle m'a dit : "Prends un concours, bosse-le, et puis tu verras bien." » Il ne peut cependant renoncer complètement à son projet initial et se réinscrit à la fac pour faire un stage en botanique. Lorsqu'il apprend sa réussite au concours, il décide de prendre le poste, non sans regrets : « Je me dis que c'est un travail. Après avoir galéré pendant plus d'un an... (...) Le fait de rentrer dans la fonction publique, je vais pouvoir aussi progresser si je passe d'autres concours (...). Après, c'est certain que ce n'est pas le même métier. Ce que je fais, ça m'intéresse énormément, ça m'intéressera certainement moins l'année prochaine quand je manipulerai des chiffres toute la journée. »

Anna, diplômée en microbiologie, renonce à trouver un poste d'ingénieure d'études en biologie. En concertation avec sa consultante Apec, elle s'oriente vers l'enseignement, mais avec appréhension. Elle décroche un CDD de trois mois dans un collège où elle enseigne la physique-chimie. Elle considère ce contrat court comme un essai avant de décider de poursuivre ou non dans cette voie. Son CDD est reconduit pour un an et elle prévoit de préparer le concours pour devenir titulaire : « Je me suis dit : je vais continuer dans cette voie-là parce que de toute façon, dans d'autres voies, on ne trouve pas de travail, il faut bien vivre. »

Enfin, la situation de Thomas paraît plus précaire. Parallèlement à sa recherche d'emploi, il travaille dans le BTP dans l'entreprise de son père, puis comme télé-prospecteur en intérim, avant de se lancer dans la photographie : « Je cherchais dans la photographie où je suis autodidacte (...) pour que ce soit au début alimentaire. J'ai trouvé un employeur sur Paris qui cherchait des prestataires sur Rhône-Alpes (...). J'ai dû monter une entreprise pour travailler pour eux (...). J'arrivais à gagner grosso modo 400 euros par mois. Donc c'est vrai que ce n'était pas une solution pérenne. » Mais sa recherche d'emploi dans les relations internationales n'aboutissant pas, il se lasse et finit par ne plus supporter cette situation : « Au bout d'un moment, j'ai dit, ils ne veulent pas de moi, très bien, je ne veux pas d'eux non plus, je vais me lancer tout seul. » Il prend donc la décision de persévérer dans la photographie : « Aujourd'hui, j'essaie de travailler à mon propre compte (...). Donc j'essaie vraiment de réellement gagner ma vie. »

#### **2.4. Quand la recherche de l'emploi s'enlise**

Parfois, aucune solution n'émerge et se profile un début d'enlissement dans le chômage. Pour plusieurs jeunes, il ne s'est en effet pas passé grand-chose depuis l'obtention du diplôme, si ce n'est quelques jobs alimentaires. Plusieurs facteurs,

parfois imbriqués, peuvent expliquer cette situation : des formations peu professionnalisantes, des métiers où les possibilités d'emploi sont très réduites, des projets professionnels peu construits, ou encore des difficultés d'ordre personnel.

Cinq jeunes sont toujours dans l'attente de trouver un emploi en lien avec leur formation et n'envisagent pas de modifier leur projet. Quatre d'entre eux possèdent un diplôme de niveau bac + 3 offrant peu de débouchés professionnels. Romain a fait une école d'infographie 3D et cherche dans la publicité ou les jeux vidéo. Mobile, il a répondu à des offres, mais sans succès. Soutenu financièrement par ses parents, il n'occupe aucun emploi alimentaire : « J'ai eu peur de m'enfermer dans des petits boulots. » Florian, diplômé des Beaux-Arts de Marseille, veut travailler dans la décoration intérieure, mais les opportunités sont quasi inexistantes. David et Pauline, diplômés en stylisme, projettent à plus long terme de créer leur marque de vêtements. Actuellement, ils recherchent un emploi de styliste. Mais depuis la fin de leurs études, ils ont seulement réussi à décrocher un ou deux entretiens d'embauche. Pauline travaille néanmoins la plupart du temps comme vendeuse : « C'étaient des CDD parce que ce n'est pas du tout le boulot que je vise. »

Le cinquième, Guillaume, est diplômé d'une école de commerce. Ayant choisi cette formation pour les débouchés qu'elle est censée offrir, il ne s'attend pas à se retrouver en difficulté sur le marché du travail : « Vous en prenez un coup parce que vous avez l'impression d'avoir tout bien fait. Je me suis quand même farci la prépa (...). J'ai décroché mon diplôme avec mention bien (...). Sur le plan personnel, je me suis retrouvé en école de commerce uniquement parce qu'on m'a dit : « Tu verras, il y a du travail, tu pourras faire des choses intéressantes. » Parce que sinon, j'étais parti pour faire histoire de l'art à la Sorbonne (...). Le fait de ne pas trouver d'emploi à la sortie de ce cursus, ça met un coup au moral. » En effet, il recherche en vain un poste de concepteur-rédacteur en agence de communication. Mobile à l'international, il se heurte à une difficulté majeure : « Toutes les offres d'emploi sont des offres soit de stage, soit des offres où on demande à la personne d'avoir deux ou trois ans d'expérience. » Aujourd'hui, il se réinscrit à l'université pour avoir la possibilité de retourner en stage, avec l'espoir d'être ensuite recruté : « J'ai un stage quasiment déjà assuré si mon inscription en fac est validée. Comme c'est tout ce que j'ai trouvé, c'est tout ce que recherchent les employeurs en termes de profil junior (...). Je ne compte pas forcément sur l'accumulation d'expériences, mais sur le fait de pouvoir mettre le pied à l'étrier et faire mes preuves en interne, pour éventuellement que cela débouche sur une embauche. »

Enfin, les deux derniers jeunes apparaissent en plein doute et s'interrogent sur la suite à donner à leur parcours. Julien réfléchit à une éventuelle reconversion, encore imprécise. Après une première année de master en environnement, il n'est pas accepté en master 2. Il se retrouve alors à chercher un emploi, sans projet professionnel très défini. Suite à des problèmes personnels, il met sa recherche d'emploi entre parenthèses durant quelques mois. Après seulement trois entretiens d'embauche

che en deux ans, il évoque un éventuel retour en formation. Pour Lætitia, diplômée d'une école d'ingénieurs, la situation devient très difficile à vivre : « Mon projet professionnel, je ne sais plus trop où j'en suis, je ne sais pas trop ce que je peux faire ou pas faire (...). Je suis un peu en phase de démotivation (...). J'ai les nerfs un peu qui craquent. » Après l'obtention de son diplôme, elle recherche un poste dans l'agroalimentaire. Parallèlement, elle occupe durant six mois un job alimentaire. Elle obtient quelques entretiens d'embauche, mais ils ne se passent pas très bien, notamment à cause du stress qu'elle n'arrive pas à gérer.

### **Conclusion : S'accrocher, se reconvertir ou attendre**

Les processus de transition de la formation à l'emploi sont bien étudiés sur le plan statistique. Mais les catégories utilisées pour décrire les emplois occupés par les jeunes diplômés (CDI, CDD...) sont insuffisantes pour décrire la complexité des trajectoires. Seuls des travaux plus qualitatifs permettent de rendre compte de l'expérience de la recherche d'emploi et du sens donné aux étapes de la transition vers l'emploi durable. Ainsi PAPINOT (2007, p. 104), à partir d'un récit biographique, montre que « dans une phase de transition professionnelle de plus en plus longue et chaotique », les jeunes acceptent des situations transitoires comme l'intérim en attendant de trouver « leur place » car « l'objectif unanimement recherché est un emploi stable dans un poste qui correspond à la qualification ». De même notre contribution montre diverses modalités d'ajustement progressif face à une recherche d'emploi qui dure : s'accrocher, se reconvertir ou attendre.

Mais s'accrocher n'est pas sans risque. Si les emplois temporaires sont parfois des emplois tremplins, l'issue demeure toujours incertaine, malgré l'expérience accumulée. De même, le caractère durable de certains emplois en CDI est relativisé, puisque certains jeunes envisagent de les quitter lorsqu'ils résultent de trop forts compromis. Enfin, les frontières peuvent apparaître ténues entre les emplois temporaires en lien avec un projet professionnel précis et des emplois temporaires alimentaires. Il est naturel pour les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur d'occuper pendant la recherche d'emploi des emplois alimentaires dans la continuité des jobs étudiants. Souvent, la distinction est très nette, mais face aux difficultés d'insertion, certains emplois alimentaires deviennent des points d'ancrage pour élargir la cible professionnelle ou envisager une reconversion.

## Bibliographie

- BORRAS I. et BOSSE N. (2013), *L'Expérimentation du revenu contractuelisé d'autonomie pour les jeunes diplômés*, rapport d'évaluation pour le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse.
- CEREQ (2012), *Quand l'école est finie...*, Marseille, Céreq.
- DURU-BELLAT M. (2006), *L'Inflation scolaire, les désillusions de la méritocratie*, Paris, Seuil, coll. « La République des idées ».
- FELOUZIS G. (2008), « Des mondes incertains : les universités, les diplômés et l'emploi », *Formation-Emploi*, n° 101, pp. 135-147.
- GIRET J.-F. (2009), « L'évolution des conditions d'insertion professionnelle des étudiants », in Gruel L., Galland O. et Houzel G., *Les Étudiants en France*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, pp. 331-348.
- HCI (2009), *Livre vert*, Commission sur la politique de la jeunesse.
- LEFRESNE L. (2003), *Les Jeunes et l'Emploi*, Paris, La Découverte, « Repères ».
- LOLLIVIER S. (2000), « Récurrence du chômage dans l'insertion des jeunes : apprentissage ou stigmatisation ? », *Économie et Statistique*, n° 334, pp. 49-63.
- LOPEZ A. (2004), « Les modes de stabilisation en emploi en début de vie active », *Économie et Statistique*, n° 378-379, pp. 105-128.
- MONCEL N. (2012), « Quelle qualité d'emploi pour les jeunes diplômés du supérieur ? », *Formation emploi*, n° 117, pp. 69-88.
- PAPINOT C. (2007), « En attendant de 'trouver sa place' : le chômage-intérim des jeunes diplômés », *Agora Débats/Jeunesses*, vol. 4, n° 46, pp. 96-106.